CJB
Conseil du Jura bernois

SUBVENTIONS DU FONDS DU SPORT POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2022

Subventions pour les compétitions sportives

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne Compétitions sportives (be.ch) **après la manifestation**, au plus tard le 31 décembre de l'année civile suivante. Les subventions sont plafonnées à 10 000 francs par compétition et se basent sur deux critères : le nombre de participantes et de participants ainsi que les frais de compétition imputables.

Dans le Jura bernois, le Conseil du Jura bernois (CJB) fixe les montants dans un règlement spécifique.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Société d'Equitation du Vallon de Saint-Imier	Concours hippique de Saint-Imier	10'000 francs
Paroisse de Diesse	Course de la Solidarité	3'790 francs
Association « La Chasseralienne »	Course « La Chasseralienne »	1'400 francs
Arc et forêt Tavannes	Championnat Européen et Suisse de tir aux armes de jets préhistoriques	930 francs
		16'120 francs

Subventions pour le matériel sportif

Ont droit à des subventions:

- les associations et les fédérations sportives cantonales dont le siège se trouve dans le canton;
- les autres organisations cantonales bernoises d'utilité publique qui soutiennent le sport dans le canton;
- les communes du canton

Une subvention peut être allouée pour du matériel sportif usuel non personnel servant à la pratique d'une discipline sportive ou pour des pièces détachées, conformément à la liste du matériel sportif subventionné disponible sur le site internet suivant : Matériel sportif (be.ch)

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne Matériel sportif (be.ch) **après l'acquisition du matériel sportif**, au plus tard le 31 décembre de l'année suivante.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Unihockey Club La Ferrière	Matériel de sport	2'590 francs
Club Hippique de Diesse	Matériel de sport	1'440 francs
		4'030 francs

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

Informations

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch